

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ÉCOLE INTERNATIONALE JULES VERNE

Maternelle - Élémentaire - Secondaire

Route de Bingerville/ Tel : 27 22 40 00 99 / Cel : 01 02 90 40 02

www.ecolejulesverne-ci.net / info@ecolejulesverne-ci.net / www.apejvci.com

Établissement homologué

RENTÉE SCOLAIRE 2023/2024

ADMISSION

- ✓ Sur dossier pour les élèves provenant d'un établissement français homologué.
- ✓ Sur dossier et test pour les élèves provenant d'un établissement non homologué.
(Se renseigner auprès de l'administration pour la date des tests)

1^{ère} ÉTAPE : La demande d'inscription

Dépôt des dossiers du **01 février 2023** au **31 mars 2023**.

Lieu : **bureau de la scolarité de l'établissement**

Pièces à joindre au dossier :

- **La fiche de demande d'inscription** à remplir au bureau de la scolarité de l'établissement
- **La copie du relevé de notes ou du livret scolaire** du 1^{er} trimestre de l'année en cours et **la copie des 3 bulletins de l'année scolaire 2021/2022** pour les élèves du collège et du lycée
- **La photocopie du livret de famille ou l'extrait de naissance**

2^{ème} ÉTAPE : Etude des dossiers

a. Pour les élèves provenant d'un établissement français homologué

À partir du **15 mars 2023**, vous recevrez par mail les réponses à vos demandes et le cas échéant la démarche à suivre pour la suite de la procédure.

Les dossiers seront acceptés en fonction des places disponibles ou mis en liste d'attente.

b. Pour les élèves provenant d'un établissement non homologué

À partir du **03 avril 2023**, vous recevrez par mail les réponses à vos demandes et le cas échéant la démarche à suivre pour la suite de la procédure y compris les tests d'entrée.

Les dossiers seront analysés en fonction des résultats des élèves et selon les places disponibles.

3^{ème} ÉTAPE : Une fois que le dossier est accepté, à partir du 10 avril 2023

Vous vous rendez à l'établissement pour finaliser l'inscription. Vous remplirez la fiche d'inscription définitive, fournirez toutes les pièces justificatives et effectuerez le **règlement complet de l'inscription et l'avance sur scolarité.**

PIÈCES À FOURNIR

- Un extrait de naissance (original)
- Pour les élèves en classe d'examen, la copie d'une pièce d'identité valide (passeport ou CNI)
- 4 photos d'identité couleur récentes et du même tirage
- La copie du carnet de vaccination ou l'original du certificat de vaccination
- Un certificat de scolarité de l'école précédente (**A déposer au plus tard le 30 juin 2023**)
- **Un exeat** de l'école précédente
- La copie du carnet de notes de l'école précédente **avec la décision de passage**

DOSSIER À REMPLIR

- Ces dossiers sont à télécharger sur le site internet www.ecolejulesverne-ci.net/ rubrique inscription, ou à retirer au sein de l'établissement, à remplir et signer par les parents.
- Le règlement intérieur à signer par les parents, précédé de la mention « lu et approuvé ». **Les élèves du collège et lycée devront aussi signer le règlement intérieur.**
- La fiche médicale dûment remplie et signée par les parents.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté. Le règlement complet des frais d'inscription et d'avance sur scolarité doit se faire au plus tard 15 jours après l'acceptation du dossier.
Passé ce délai la demande sera annulée au profit d'une autre demande.

HORAIRES DE COURS

Niveau de classe	PRIMAIRE (TPS – CM2)	COLLÈGE – LYCÉE (6 ^{ème} – 1 ^{ère})	
Jours de cours	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Mercredi
Matin	7h45 – 11h15	7h45 – 12h00	7h45 – 12h00
Après-midi	13h15 – 15h45	13h30 – 16h30	Pas cours

UNIFORME

Les tissus, les polos, t-shirts, tenues de sport seront disponibles à partir du **20 Juin 2023**.
Les modèles d'uniformes sont imposés, les visuels vous seront remis à l'achat des tissus.
Tout élève ne s'y conformant pas ne sera pas accepté en classe.

FOURNITURES

La liste des fournitures scolaires vous sera transmise à compter du 10 juin 2023.
Les manuels seront vendus par MELKYA SERVICES à compter de fin août 2023 dans l'établissement. Pour ceux qui souhaitent acheter des livres d'occasion veuillez vous renseigner auprès de MELKYA SERVICES au 07 77 66 59 48.

TARIFS INSCRIPTION – SCOLARITÉ

CLASSE	INSCRIPTION NOUVEAUX ÉLÈVES UNIQUEMENT (Payable une seule fois le jour de l'inscription) <i>Non remboursable</i>	TOTAL Scolarité hors inscription	ÉCHÉANCES DE RÈGLEMENT			
			1 ^{er} versement (Payable à l'inscription pour les nouveaux ou la réinscription pour les anciens)	2 ^{ème} versement (30 Sept.)	3 ^{ème} versement (30 Nov.)	4 ^{ème} versement (fin Mars)
TPS	100 000	1 250 000	450 000	350 000	300 000	150 000
PS - MS - GS	100 000	1 550 000	450 000	450 000	450 000	200 000
CP-CM2	100 000	1 700 000	500 000	500 000	500 000	200 000
6 ^{ème} – 3 ^{ème}	120 000	2 500 000	700 000	700 000	700 000	400 000
2 ^{nde}	150 000	2 600 000	750 000	750 000	700 000	400 000
1 ^{ère} - Terminale	150 000	2 800 000	780 000	780 000	750 000	490 000

- ✓ **Les CERTIFICATIONS & EXAMENS (DNB – EAF - BAC) seront facturés en sus en fonction des tarifs en vigueur en début d'année.**
- ✓ **Tous les élèves de 3^{ème} et terminale passeront les certifications CAMBRIDGE (Anglais)**

Réduction famille de 10% sur la scolarité du 3^{ème} enfant inscrit et des suivants.

L'avance sur la scolarité n'est plus remboursable après le 15 juillet 2023.

La réinscription d'un élève pour l'année scolaire suivante est validée par le paiement de l'avance sur scolarité au plus tard le 15 Mai de l'année en cours.

Association des Parents d'Elèves

Droit d'adhésion : 10 000 F par famille payable une seule fois

Cotisation annuelle : 10 000 F par famille. Renseignements au 07 08 08 88 42

DEMI-PENSION (Prestataire externe)

Tarif annuel : 400 000 F.CFA payable en un ou en cinq versements identiques. L'élève s'inscrit pour une année entière. Toute année commencée est due sauf en cas de force majeure.

Date de paiement	A l'inscription	5 Novembre	5 Janvier	5 mars	5 mai
MONTANT	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000

TRANSPORT

Tarif annuel selon le nombre de voyages : L'élève s'inscrit pour une année entière.

Toute année commencée est due sauf en cas de force majeure.

Zones desservies : Cocody, Il plateaux, Angré, 7^{ème} et 8^{ème} tranche, Riviera, Palmeraie, Bingerville

Date de paiement	A l'inscription	5 Novembre	5 Janvier	5 Mars	5 Mai	Total An
1 VOY/JOUR (Matin ou soir)	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	300 000
2 VOY/JOUR (Matin et soir)	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	450 000